

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2011

L'an deux mil onze, le dix mars, à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation, mentionnant l'ordre du jour accompagnée des rapports subséquents, en date du 3 mars 2011 de Mme Mireille GREAU, Maire.

Étaient présents : Mireille GREAU, Patricia TISSEAU, Thierry BENOITEAU, Jean VRIGNON, Sonia GINDREAU, Bernard VOLLARD, Joël THOREZ, Alain MICHEAU, Jean-Claude MARQUET, Noëlle DUCLOUT, Maguy GATINEAU, Karen TAUGAIN, Jean-Pierre PETORIN, Olivier VRIGNON, Claude SEME, Nadège DORIE

Étaient excusés :

Yvonnick BOSSY qui donne procuration à Bernard VOLLARD

Alain FÈVRE qui donne procuration à Joël THOREZ

Anne OYSELLET qui donne procuration à Patricia TISSEAU

Le Conseil Municipal nomme pour secrétaire de séance Mme Noëlle DUCLOUT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'achat d'une machine à désherber (thermique).

Le Conseil Municipal donne son accord pour inscrire ce nouveau sujet à l'ordre du jour du conseil municipal.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

R.A.S.

11-03-15 SOUSCRIPTION POUR TRAVAUX DE VOIRIE

La pharmacie située rue de l'Océan désire modifier son magasin et notamment modifier l'emplacement de l'accès pour les personnes handicapées. Cependant, il est nécessaire que la commune entreprenne des travaux de modification des enrobés devant cette pharmacie pour satisfaire aux besoins d'accessibilité.

Le coût de ces travaux est de 2 951,73 € et les propriétaires de cet établissement sont d'accord pour prendre l'intégralité de cette dépense à leur charge compte tenu que c'est à leur demande.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter une souscription de Mme GODARD et M. HUITOREL (Pharmacie de l'Océan) pour un montant de 2 951,73 € afin de réaliser la modification des enrobés devant leur magasin.

Proposition adoptée à l'unanimité. Le maire est autorisé à émettre le titre de recette à cette opération

Commentaire : les travaux sont prévus au mois de mai.

11-03-16 TRAVAUX POLE POLICE - GENDARMERIE

L'entreprise Serrurerie Luçonnaises est redevable de 837,20 € TTC de pénalités de retard pour la pose des ouvertures extérieures.

Il est proposé de lever cette pénalité provisoire de retard, compte tenu que le retard de l'entreprise n'a pas empêché les autres entreprises de travailler et les plannings sont tenus.

Par ailleurs, il est rappelé que le chantier a commencé après les délais prévus compte tenu des pieux qu'il a fallu mettre en place.

Proposition adoptée à l'unanimité.

11-03-17 DEMANDE DE SUBVENTION D'URGENCE POUR RENFORCEMENT DE LA DIGUE PRINCIPALE DU PORT

Suite à Xynthia, des travaux de réparation d'urgence ont été entrepris après la tempête pour colmater les brèches

Cependant, un diagnostic réalisé par la D.D.T.M (joint au présent dossier), avait mis en évidence l'état très moyen de cette digue. Il a donc été décidé de la renforcer afin de mettre à l'abri et sécuriser la zone de mouillage qui accueille plus de 500 bateaux, et de le faire avant les travaux d'extension de la capacité d'accueil du port (+ 151 emplacements en pontons).

Mais compte tenu du caractère urgent de ce renforcement de la digue dont la dépense (hors partie 1 de 100 ml déjà objet d'un accord de subvention) est estimée à **250 000 € HT** (hors maîtrise d'œuvre), il est demandé au Conseil Général une subvention urgente dans le cadre des travaux d'infrastructure des ports afin de réaliser ce renforcement dans les meilleurs délais et avant la saison estivale de cette année.

Proposition adoptée à l'unanimité. Mme le Maire est autorisée à monter le dossier nécessaire à cette demande.

11-03-18 VOTE DES TAUX

Le conseil municipal devra se prononcer sur le vote des taux d'imposition pour l'année 2011. Les bases des valeurs locatives ont été actualisées par l'Etat de 2%.

Il est proposé de maintenir pour 2011 les mêmes taux qu'en 2010 ce qui donne les taux suivants compte tenu des transferts de fiscalité :

Taxe d'habitation :	19,84
Taxe foncière (bâti).....	10,36
Taxe foncière (non-bâti)	22,45
Cotisation foncière des entreprises.....	21.69

Proposition adoptée à l'unanimité.

11-03-19 BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs 2011 général et annexes, qui s'équilibrent tant en dépenses qu'en recettes aux sommes suivantes sont présentés :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT OU D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
Budget Général	3 516 113,00 €	4 302 098,00 €
Budget Assainissement	322 209,00 €	1 167 105,89 €
Budget Port de Plaisance	226 063,24 €	364 275,00 €
Budget Zone d'activités	482 160,75 €	0,00 €

Les budgets présentés sont adoptés à l'unanimité.

11-03-20 DEMANDE DE SUBVENTION - ACHAT MACHINE A DESHERBER

Depuis plusieurs années la commune loue du matériel pour le désherbage thermique de certaines voies. Afin de faire l'économie de ces coûts de location il est proposé au conseil municipal de faire l'acquisition d'un matériel permettant ce désherbage écologique. Le coût du matériel envisagé est de l'ordre de 18.000€ TTC.

L'agence de l'eau subventionne à hauteur de 30% de la dépense HT cet investissement sous réserve qu'un plan de désherbage soit mis en place et que l'agent utilisateur soit formé à ce type de désherbage. Ces deux actions vont être réalisées dans les prochains jours.

Il est donc proposé au conseil municipal de solliciter auprès de l'agence de l'eau une subvention dans le cadre de cet achat de matériel et d'autoriser Le Maire à signer tout document nécessaire à cette demande.

Proposition adopté à l'unanimité

RELEVÉ des DÉCISIONS prises par le Maire en vertu de l'art. L 2 122.22

Travaux d'entretien annuel du port :

montant 36 042 €

attributaire : MERCERON

Arrêtés du Maire pour D.I.A.

Conformément aux dispositions des articles L 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, et à celles des articles L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi qu'à la délibération du Conseil Municipal du 20 juillet 1978, instituant le droit de préemption urbain sur toutes les zones U, et la délibération du 29 novembre 2007, étendant ce droit aux zones AU, Madame le Maire a pris les arrêtés suivants :

<u>N° de DIA</u>	<u>Désignation cadastrale</u>	<u>Adresse</u>	<u>Superficie</u>	<u>Prix</u>	<u>Préemption</u>
------------------	-------------------------------	----------------	-------------------	-------------	-------------------

QUESTIONS DIVERSES

◆ Dates à retenir :

- Samedi 19 mars : printemps des poètes à l'Espace Culturel
- Vendredi 1^{er} avril : Parcours du cœurs pour les 2 écoles
- Mardi 12 avril : début de l'exposition du CAUE « 30 ans d'évolution du cadre de vie » à l'Espace Culturel

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune autre question n'étant posée, Mme le Maire lève la séance à 21h40.

Le Maire,
Mireille GREAU

Le Secrétaire,
Noëlle DUCLOUT

Patricia TISSEAU,

Thierry BENOTEAU,

Jean VRIGNON,

Sonia GINDREAU,

Bernard VOLLARD,

Joël THOREZ,

Alain MICHEAU,

Jean-Claude MARQUET,

Maguy GATINEAU,

Karen TAUGAIN,

Jean-Pierre PETORIN,

Olivier VRIGNON,

Claude SEME,

Nadège DORIE